

EXPLOITATION ET SUREXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES VIVANTES¹

par Lucien **Laubier** (animateur)

Roland Billard². – Cet ouvrage s'insère dans la série " Rapport Science et technologie " de l'Académie des Sciences qui a pour objectif de faire le point sur un thème donné. Il s'agit du rapport n°17 traitant des ressources vivantes marines rédigé par un groupe animé par L Laubier et constitué de 27 experts, en majorité de l'Ifremer, dont les spécialités sont très diversifiées, allant de la biologie aux sciences politiques. Le volume comporte 503 pages, un résumé de 8 pages, 9 chapitres et une partie perspectives et recommandations.

Il est d'abord procédé à un constat, celui de la dégradation générale de l'état de la ressource liée à des capacités de capture excédentaires elles mêmes encouragées par des aides publiques au moins dans la zone communautaire. La surexploitation est liée au fait que les ressources halieutiques sont communes et renouvelables et malgré diverses mesures de régulation comme la taxation des captures ou des capacités de pêche, ou l'attribution de droits individuels négociables ou transférables, le déclin de la pêche n'a pu être enrayeré.

L'aquaculture n'est que sommairement développée dans le texte: elle est en mesure de produire de ressources complémentaires à celle de la pêche, mais ne pourra pas la remplacer car les 2 activités sont interdépendantes par exemple de par la fourniture de farines de poissons . En outre la diversité des espèces capturées par pêche est de l'ordre de 3000 contre quelques dizaines produites par l'aquaculture, laquelle a par ailleurs des impacts négatifs sur l'environnement.

Quelques études de cas sont présentées : l'anchois du golfe de Gascogne, la légine (une pêcherie conflictuelle, pêche légale et braconnage organisé, cas du secteur indien de l'Océan austral), le grenadier et autres espèces profondes, la morue et le merlu, les thonidés, la coquille St Jacques, les pêches estuariennes et le cas de l'anguille et les pêches méditerranéennes. La ressource halieutique est bien replacée dans un ensemble plus large ; la pêche a un impact sur l'environnement et l'environnement influence directement les populations (raréfaction d'espèces, sélection de formes, ...). Les impacts des pêches sur les tortues, les oiseaux et les mammifères marins sont mal perçus par le public et entraînent une rétroaction négative sur l'activité de pêche. L'exemple un peu anecdotique de la crépidule dans la rade de Brest est toutefois intéressant Cette espèce envahissante a pris partiellement la place de la coquille St Jacques fortement décimée par l'hiver froid de 1962-1963 mais son activité trophique, en limitant la fréquence des efflorescences toxiques liées aux apports anthropiques qui sont développés depuis aurait favorisé la survie des larves et post larves de St Jacques et le maintien de la ressource exploitée. Les analyses ont surtout porté sur les pêches en milieu tempéré, les pêches dans le Sud et en zones tropicales bien que des compétences existent en France, par exemple à l'IRD.

Le rapport de l'Académie a été soumis à un « groupe critique » rassemblant divers acteurs de la filière pêche (professionnels, administrations, recherche, universités, développement, ONG (WWF), qui ont pour la plupart donné leur avis sous la forme de commentaires publiés en fin d'ouvrage.

En conclusion, le comite constate qu'au sein de l'Union européenne la politique commune n'a pas permis d'arrêter le processus de surexploitation et qu'elle n'a pas dans le compromis des ministres des pêches du 21/12/02 introduit de véritables mécanismes de régulation de l'accès à la ressource et n'a pas pu rapprocher les responsabilités de décision des responsabilités d'application. Quatre recommandations sont formulées. 1) Des institutions de régulation de capture différente selon les métiers, 2) une large décentralisation des instances décisionnelles, 3) des actions d'information et

¹ Ed Tec&doc, rapport sur la science et la technologie n°17, 2003, 503 pages.

² Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur au Museum national d'histoire naturelle

de formation, 4) des mesures sociales d'accompagnement. Cet ouvrage constitue indéniablement un document majeur concernant une ressource qui devrait être renouvelable mais qui pourrait ne plus l'être à moyen terme. Il faut souligner la contribution importante de notre regretté confrère Jean Paul Troadec qui était intervenu à l'Académie d'Agriculture en 1994 et en 2003, lors de séances sur les ressources vivantes aquatiques et sur les pêches communautaires.